

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 134 (2008)  
**Heft:** 04: Entre villes

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## MOINS D'OPTIMISME POUR L'AVENIR

Excellent appréciation de la situation actuelle, mais un peu moins d'optimisme concernant l'avenir : tel est le résultat de l'enquête menée par le KOF pour le compte de la **sia** en janvier auprès des bureaux d'étude. Ainsi, les entreprises interrogées ont donné une évaluation encore plus positive de la situation actuelle que durant les trimestres précédents, ce qui suggère la persistance de la tendance à la hausse des dernières années.

La croissance du montant total des travaux de construction suivis par les bureaux d'études accuse un léger ralentissement. Tandis que les chiffres stagnent dans la construction de logements, leur progression se poursuit dans le secteur de la construction industrielle, quoique dans une moindre mesure que durant l'année écoulée. En revanche, la croissance de la construction publique (y compris les infrastructures) s'est de nouveau légèrement accélérée, à partir d'un niveau relativement bas à vrai dire. Les bureaux d'études s'attendent à un léger accroissement des entrées de commandes pour les trois mois à venir. Par contre, le volume des affaires devrait plutôt stagner dans l'ensemble à moyen terme. Les réserves de travail demeureront à un niveau élevé pendant près de neuf mois. Il en résulte un maintien d'intentions modérées en matière d'embauche. Pour la première

fois depuis longtemps, davantage d'augmentations des tarifs d'honoraires sont prévues.

Plus les entreprises interrogées sont grandes, meilleure est en général leur évaluation de la situation des affaires. Cela s'explique par le fait que le léger fléchissement observé dans la construction de logements affecte avant tout les petites entreprises. En revanche, le regain d'activités dans le secteur des infrastructures ne peut profiter, en général, qu'aux bureaux employant un grand nombre de salariés, étant donné le volume des mandats. Il n'en va pas tout à fait de même pour les perspectives à moyen terme : sur ce plan, les moyennes entreprises sont les mieux placées, alors que les grands bureaux d'études s'en sortent moins bien ; ce qui traduit peut-être la plus grande volatilité et l'incertitude liées aux grands projets.

## Bureaux d'architectes

Concernant l'évaluation des carnets de commandes, les architectes sont légèrement en retrait par rapport à l'ensemble du secteur des bureaux d'études : au 4ème trimestre 2007, aucune progression ne pouvait plus être observée de facto. Cependant, les réserves de travail ont de nouveau légèrement augmenté. Par conséquent, la plupart des personnes interrogées jugent quand même bonne la situation actuelle des affaires.

En revanche, la dynamique devrait fléchir quelque peu à l'avenir. C'est ce que révèlent les attentes pour les trois prochains mois de même que les prévisions concernant l'évolution des affaires pour le semestre à venir. Les tarifs d'honoraires pourraient toutefois connaître une légère majoration. Concernant le volume des travaux de construction, le secteur industriel apparaît comme le moteur de la croissance, alors que la construction de logements a subi le repli le plus net.

### PORTEFEUILLE DE MANDATS (par rapport au trimestre précédent)

	+	=	-	solde
architectes et ingénieurs	27.2	55.4	17.4	9.8
architectes	24.7	53.8	21.5	3.2
ingénieurs	29.0	56.5	14.5	14.5
-génie civil	31.0	53.8	15.2	15.8
-inst. techniques	28.9	70.1	1.0	27.9
-génie rural	11.4	58.8	29.8	-18.4
-autres	30.6	48.4	21.0	9.6
+ en hausse		= aucune variation	- en baisse	

### ATTENTE DE MANDATS (pour les trois mois prochains)

	+	=	-	solde
architectes et ingénieurs	12.4	79.5	8.1	4.3
architectes	16.2	74.0	9.8	6.4
ingénieurs	9.8	83.2	7.0	2.8
-génie civil	10.4	81.3	8.3	2.1
-inst. techniques	6.5	93.1	0.4	6.1
-génie rural	7.7	69.7	22.6	-14.9
-autres	14.9	81.5	3.6	11.3
+ amélioration		= stagnation	- dégradation	

### ATTENTE DE MANDATS (pour les six mois prochains)

	+	=	-	solde
architectes et ingénieurs	13.6	78.3	8.1	5.5
architectes	19.2	69.4	11.4	7.8
ingénieurs	9.8	84.3	5.9	3.9
-génie civil	12.1	81.6	6.3	5.8
-inst. techniques	4.3	95.7	0.0	4.3
-génie rural	4.7	76.7	18.6	-13.9
-autres	13.3	84.6	2.1	11.2
+ amélioration		= stagnation	- dégradation	

EVALUATION DE LA CONJONCTURE			PERSPECTIVES D'EMPLOI			ESTIMATION DE CONJONCTURE					
bonne	satisfaisante	mauvaise	en hausse	stagnation	en baisse	amélioration	stagnation	en baisse			
en %	en %	en %	en %	en %	en %	en %	en %	en %			
Ensemble de la Suisse	52 (47)	44 (43)	5 (5)	Ensemble de la Suisse	20 (21)	72 (73)	5 (5)	Ensemble de la Suisse	14 (11)	78 (82)	8 (7)
- Architectes	48 (43)	46 (43)	7 (7)	- Architectes	13 (16)	77 (76)	7 (7)	- Architectes	19 (18)	69 (74)	11 (8)
- Ingénieurs	54 (50)	42 (37)	4 (5)	- Ingénieurs	25 (25)	69 (71)	4 (5)	- Ingénieurs	10 (7)	84 (87)	6 (6)
Plateau Est et Zurich	64 (54)	33 (44)	3 (4)	Plateau Est et Zurich	17 (21)	73 (73)	3 (4)	Plateau Est et Zurich	11 (9)	81 (85)	8 (6)
Plateau Ouest et Berne	47 (54)	50 (41)	3 (4)	Plateau Ouest et Berne	17 (15)	77 (75)	3 (4)	Plateau Ouest et Berne	10 (10)	81 (85)	9 (5)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	52 (55)	46 (46)	2 (9)	Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	17 (23)	78 (75)	2 (9)	Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	14 (10)	79 (87)	8 (2)
Suisse orientale et Saint-Gall	57 (51)	33 (70)	10 (6)	Suisse orientale et Saint-Gall	24 (12)	72 (83)	10 (6)	Suisse orientale et Saint-Gall	27 (16)	66 (78)	7 (1)
Tessin	8 (11)	69 (48)	23 (23)	Tessin	7 (12)	75 (67)	23 (23)	Tessin	11 (6)	69 (71)	20 (26)
Suisse romande	31 (29)	64 (48)	5 (5)	Suisse romande	20 (18)	78 (65)	5 (5)	Suisse romande	15 (16)	77 (76)	8 (2)
Suisse centrale	52 (48)	35 (59)	13 (2)	Suisse centrale	20 (10)	69 (69)	13 (2)	Suisse centrale	14 (13)	80 (75)	6 (14)
(chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)			(chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)			(chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)					

## Bureaux d'ingénieurs

Dans l'ensemble, les ingénieurs ont une meilleure appréciation de la situation que les architectes. Les prestations fournies ont autant progressé par rapport au trimestre précédent que lors de la dernière enquête. Si la branche manifeste un optimisme modéré pour les attentes à trois mois, les perspectives sont assez réservées pour le prochain semestre. La grande majorité des entreprises (environ 80 %) estiment qu'elles ne connaîtront aucun changement majeur. Pourtant, dans le secteur des bureaux d'études, ce sont les ingénieurs qui entendent embaucher du personnel supplémentaire : plus d'un quart des entreprises interrogées se sont exprimées dans ce sens. Elles étaient plus nombreuses encore dans le groupe des ingénieurs en génie civil ainsi que chez les techniciens du bâtiment.

(kof/SIA)

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE BÂTIMENTS EXISTANTS

Ce thème est devenu une des priorités de la politique énergétique suisse. En effet, environ la moitié de l'énergie est consommée pour la construction, l'exploitation et l'entretien des bâtiments. C'est pourquoi l'énergie dans la construction a été déclarée thème prioritaire par la direction de la **sia**.

*SIA Form* organise une série de conférences sur ce sujet le vendredi 18 avril 2008, dans le cadre du salon *Energissima* à Fribourg (renseignements et inscriptions sous [www.sia.ch/form](http://www.sia.ch/form)). A côté d'un exemple concret et réussi de réhabilitation énergétique, on y abordera l'évolution des conditions-cadres et des opportunités légales, techniques et financières. La manifestation s'adresse aux propriétaires immobiliers, aux architectes et aux ingénieurs.

Charles Weinmann

## MISE EN CONSULTATION

### SIA 143 ET 142

La **sia** met en consultation le nouveau « Règlement des mandats d'étude parallèles SIA 143 » ainsi que la révision partielle du « Règlement des concours d'architecture et d'ingénierie SIA 142 », édition 1998.

Jusqu'à présent, les mandats d'étude parallèles n'ont été traités que dans l'annexe au Règlement SIA 142 édition 1998. Seuls les principes fondamentaux qui diffèrent cette forme de mise en concurrence de celle des concours y sont mentionnés. On y relève aussi quelques insuffisances quant au déroulement de la mise en concurrence, aux indemnités, à la poursuite du mandat. Un règlement des mandats d'étude parallèles SIA 143 autonome vise à combler ces lacunes. Il répond au vœu des maîtres d'ouvrages publics et privés de disposer d'une forme non anonyme de mise en concurrence des idées et des projets, qui leur permette d'engager au cours de l'étude un dialogue direct avec les participants. Simultanément à l'élaboration du Règlement SIA 143, une révision partielle du Règlement SIA 142 a été effectuée qui d'une part précise certaines définitions et d'autre part remanie et complète certains articles afin de répondre aux besoins avérés de la pratique.

Les projets de texte ainsi que le formulaire de mise en consultation peuvent être téléchargés à partir du site Internet de la **sia** ([www.sia.ch/consultations](http://www.sia.ch/consultations)). Les prises de positions doivent être transmises jusqu'au 31 mai 2008 à la **sia** ([thea.haberecker@sia.ch](mailto:thea.haberecker@sia.ch)), sur le formulaire électronique adéquat et en respectant les numéros d'articles du règlement concerné. Les prises de position parvenant sous une autre forme ne pourront pas être prises en considération.

Renate Haueter, secrétariat général de la SIA

## PUBLICATIONS SIA 2008

Comme chaque année à la même époque, la nouvelle liste des publications SIA 2008 est parue en français et en allemand. L'ensemble des textes édités par la **sia**, ainsi que d'autres ouvrages spécialisés y sont référencés sur 45 pages.

Les premières pages reproduisent les couvertures et une brève description des nouvelles publications. Les suivantes présentent la collection complète des normes, règlements et cahiers techniques de la **sia** dans l'ordre de leur numérotation, tandis que la table des matières en annexe permet la recherche thématique.

Les prestations *webnorm* et *i-Norm* sont encore une fois décrites en détail. La plateforme Internet [www.webnorm.ch](http://www.webnorm.ch) permet non seulement de commander tous les produits édités par la **sia**, mais un téléchargement unique de publications est désormais possible. Et par le biais de l'abonnement électronique *i-Norm*, l'utilisateur peut acquérir le droit d'usage de normes couvrant des domaines spécifiques (architecture, ingénierie, droit, EN) pour la durée d'une année civile.

Tous les membres individuels de la **sia** ont déjà reçu la nouvelle liste des publications par courrier postal avec leur facture. Des exemplaires supplémentaires peuvent être obtenus auprès de SIA-Auslieferung c/o Schwabe AG, tél. 061 467 85 74, ou demandés par courriel à [distribution@sia.ch](mailto:distribution@sia.ch).

(SIA)

